



**Syndicat
CGT
Renault Cléon**

cgt.renault.cleon@wanadoo.fr
cgt.cleon@renault.com
fax: 01 76 86 78 40

Site CGT Cléon: cgtrenaultcleon.fr

**Appel à la grève
sur le Groupe
le 15 février.**

Mardi 9 février 2016

Appel à la grève sur le groupe le 15 février.
Le 28 janvier, la direction a annoncé la fin des augmentations générales de salaire, pour l'ensemble des salariés : une provocation !

Rappel: Le 28 janvier, le RH France a annoncé la fin des AGS, Augmentations Générales de Salaire, pour tous les salariés, Il ne resterait que des augmentations individuelles *«en restant dans le cadre de l'accord de compétitivité et donc de modération salariale»* et des primes aléatoires telles que l'intéressement local et Groupe.

Donc rien pour certains et pas grand-chose pour les autres. Comme le dit la direction, «la voiture balai, pour les 10% des salariés qui ne méritent rien, ce sera l'intéressement»...

**Prochaine réunion de négociation sur les salaires:
le 15 février !!!**

La CGT ne laissera pas les augmentations de salaire disparaître définitivement et vous appelle à vous mettre en grève le lundi 15 février.

D'autres formes d'actions vous seront alors proposées.

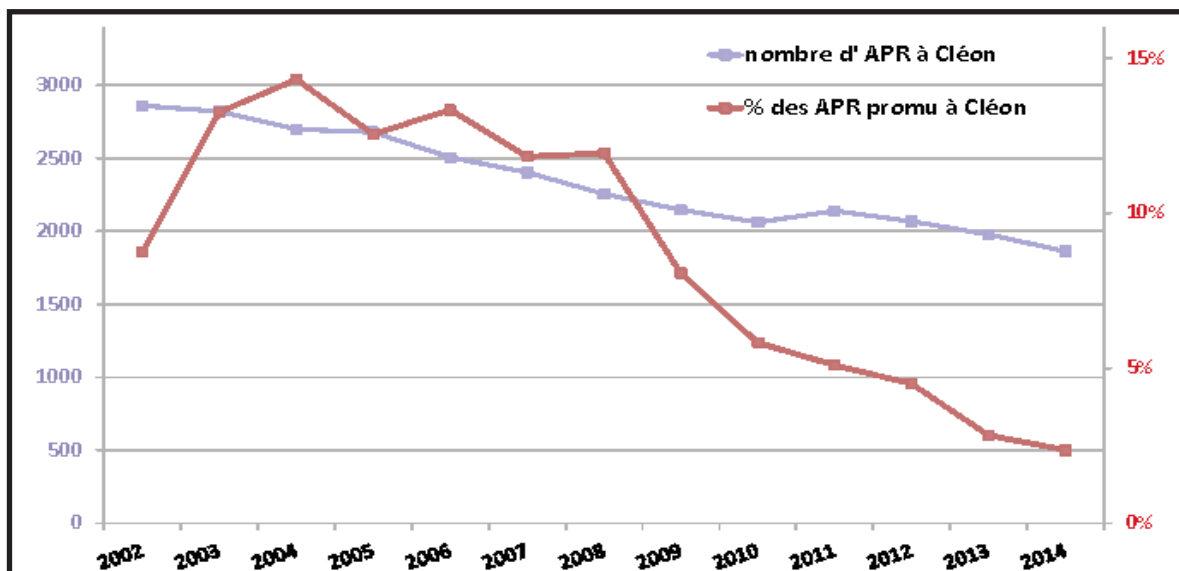
Appel à la grève 1 heure minimum, pouvant aller à la journée, le 15 février :

- RDV à 9H30 sous le restaurant pour l'équipe du matin et la normale.
- RDV à 13H45 sous le restaurant pour l'équipe d'après midi.
- RDV au réfectoire de la fonderie à 21H30 pour l'équipe de nuit dans la nuit du 15 au 16 février.

Pour les équipes de SD, appel à 50 minutes de grève, RDV au réfectoire de la fonderie le 13 février:

- A 16H40 pour l'équipe de SD jour.
- A 17H30 pour l'équipe de SD nuit.

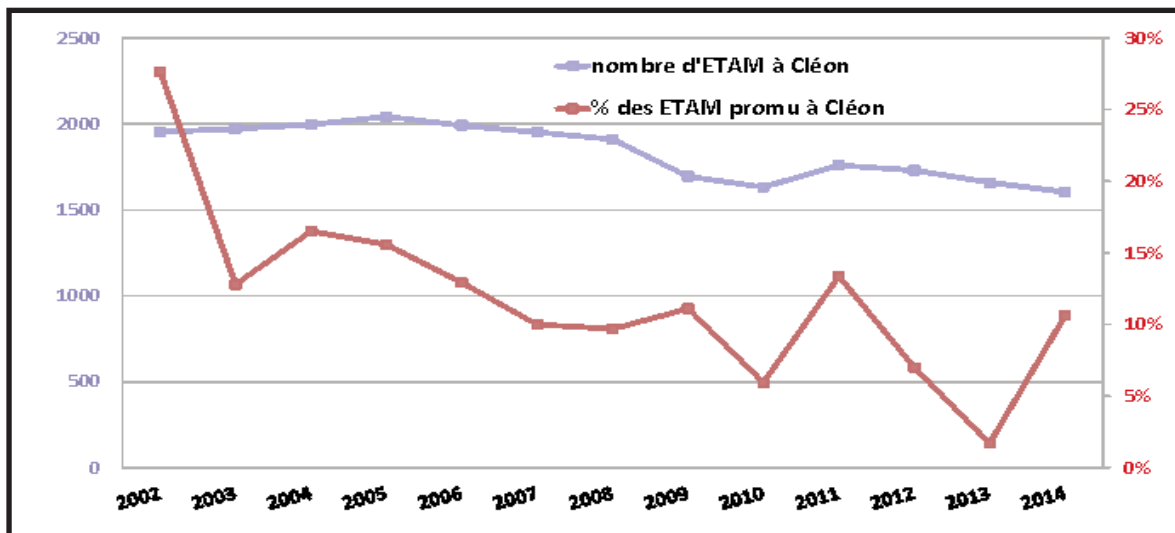
Chute des promotions, rémunération à Cléon... la preuve en images...



Un graphique qui parle de lui-même...

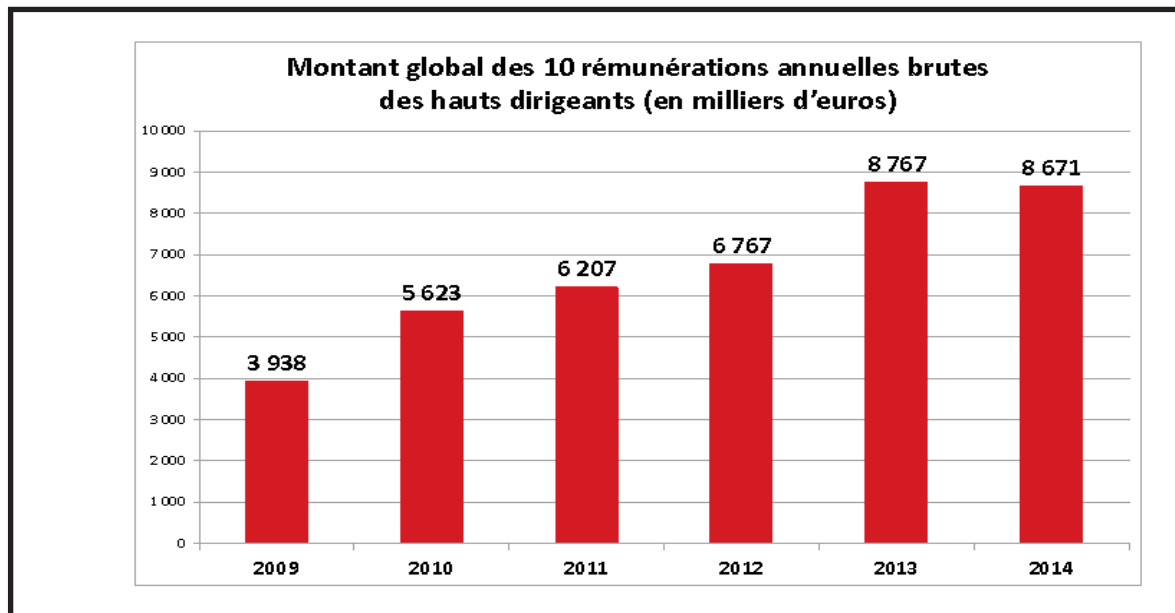
Les effectifs APR chutent, ça on avait remarqué, mais on remarque clairement la chute vertigineuse des promotions sur le site pour les APR..

Pas de promotions et pas d'augmentations de salaire.



**Graphique concernant les promotions pour les ETAM...
Sans commentaires...**

Et pour les dirigeants du Groupe?



Constante augmentation de la rémunération des 10 hauts dirigeants du groupe !!!

Ceux qui nous disent que «nous n'aurons plus d'augmentation de salaire», qui nous parlent d'une «nécessaire modération salariale» se servent allègrement...

Et c'est bien pire en 2015...

**A tout ça, il faut bien sûr ajouter les actions gratuites, distribuées par dizaines de milliers...
⇒ ça suffit !!!**



15 millions d'euros de rémunération en 2015, patron le mieux payé de France en 2015...

**Ça donne le sourire...
*Et pour les salariés ?***

Rappel: la grève est un droit fondamental !

La CGT demande à la direction de respecter le droit de grève,
- **Menaces, chantage aux nuits, aux promotions, convocations de salariés «parce qu'ils ont fait grève»...** se sont multipliés avant et pendant l'appel à la grève du 18 janvier.
C'est inacceptable et illégal.

Article L2511-1

L'exercice du droit de grève ne peut justifier la rupture du contrat de travail, sauf faute lourde imputable au salarié.

Son exercice ne peut donner lieu à aucune mesure discriminatoire telle que mentionnée à l'article L. 1132-2, notamment en matière de rémunérations et d'avantages sociaux.

La CGT appelle les salariés qui seraient victimes des ces pressions à noter le nom du ou des fautifs, l'heure, le lieu, l'ensemble des propos tenus... et de venir voir un élu CGT.

Tous en grève le 15 février !